

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Présents : Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin, Marie-Hélène Dudouit

Excusée : Corinne Cholewka (pouvoir : Geoffroy Dudouit)

La réunion débute à 18h30. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.

Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

### **I Décision modificative au budget**

Pour le reversement d'une part du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales à la CC Val de Charente, il manque 3 € sur la ligne comptable dédiée.

Il est donc proposé de prendre 5 € dans les dépenses imprévues pour les verser sur cette ligne et rendre le reversement possible.

**Voté à l'unanimité.**

### **II Rémunération de l'agent recenseur**

Le recensement INSEE de la population, obligatoire, aura lieu début 2023.

Pour cela, la Mairie a obligation de recruter un agent recenseur, qui ne peut être un élu de la commune.

La dotation de l'Etat est ridiculement basse et pas du tout attractive.

Le Maire rappelle les obligations de formation et contraintes pour la personne pendant plus de deux mois.

Il est proposé de puiser dans les dépenses imprévues, pour permettre une rémunération nette de 200€ nets + 100 € d'indemnités kilométriques.

**Voté à l'unanimité.**

### **III Demande de subvention auprès du département**

L'ensemble des devis et chiffrages n'étant pas parvenus pour la rénovation en urgence de la toiture de l'ancienne cure, la décision est reportée au conseil municipal du 7 décembre.

## IV Questions diverses / Informations

### **Recrutement de la nouvelle secrétaire :**

Notre secrétaire actuelle part à la retraite au 1er octobre 2023.

Avec les communes de St-Georges, St-Gourson, Poursac et Couture qui partagent avec nous son temps plein, nous avons entrepris des démarches anticipées.

Nous prendrions une stagiaire en formation au Centre Universitaire de La Couronne. De Janvier à juin, elle serait en alternance (3 semaines par mois en formation, 1 semaine par mois sur le terrain).

De juillet à septembre, elle serait en tuilage avec Marie-Françoise pour être parfaitement opérationnelle le 1 er octobre 2023.

Le Maire informera de la suite dès que le dossier aura avancé.

**Logement communal :** Les artisans nous ont assuré d'une livraison au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Nous avons donc procéder à l'examen des candidatures de locataire.

Le dossier de M. Temari Yacine est retenu favorablement et à l'unanimité.

**Point sur l'état des routes après travaux forestiers :** Le conseil municipal fait le point sur l'état des chemins forestiers et routes communales. Le Maire rappelle les obligations qu'il a signifiées aux entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Gisèle FUHRI,  
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,  
le Maire,